



Monsieur Gilbert BEAUJANEAU
Président de la CC des Vallées du Clain
25, ROUTE DE NIEUIL L'ESPOIR
86340 LA VILLEDIEU-DU-CLAIN

À Poitiers, le 07 JUIN 2019

Réf : SMASP-SCOT-2019-044/AF/AV
Dossier suivi par Armelle VANDEMBERGUE
Tél : 05 79 96 09 73
E-mail : armelle.vandenbergue@smasp.fr

Objet : Modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de la Villedieu-du-Clain

Monsieur le Président,

Par courrier du 30 avril 2019, vous m'avez notifié le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la Villedieu-du-Clain avant enquête publique, en application des articles L 132-9 et L153-40 du Code de l'Urbanisme (CU).

J'ai pris bonne note de ce projet consistant principalement à modifier le contenu de certains articles du règlement écrit relatif à la distance des constructions nouvelles par rapport aux limites séparatives, afin de faciliter la densification des secteurs en zone urbaine de la commune.

Je n'ai pas de remarque particulière à formuler au sujet de ce projet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Le Président du SMASP

